

L'INFO-APDA

Édition du **21 février 2025**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Février représente, pour une OBNL comme la nôtre, un mois charnière. On sait alors que la fin d'année financière approche et qu'on doit déjà se préparer en vue de l'Assemblée générale annuelle. C'est le temps de faire un premier tour de roue en termes de bilans, de revue de l'année quant à l'efficacité de nos services et de nos activités, puisqu'on doit commencer à en tirer les grandes lignes à publier dans le rapport d'activités annuel. C'est aussi le moment de l'année où l'on fait le point quant à l'état de nos finances. Février, c'est un peu la rampe de lancement du printemps. Le temps où l'on prépare les premiers semis en vue de la belle saison que l'on souhaite florissante.

Soyez assurés, chères membres, chers membres, qu'ensemble, mes dévoués collègues du conseil d'administration et moi, supportés par notre équipe attentionnée, avons à cœur la poursuite de la mission de l'APDA qui fait une différence pour les personnes malentendantes depuis plus de 40 ans. Nous comptons sur votre participation à nos côtés, conscients de tout ce que vous avez de bon et de beau à partager à notre Association ainsi qu'à la communauté.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le « **40e** » : qui arrive à grands pas. Encore une fois, nous pouvons compter sur nos bénévoles qui arrivent à renfort, pour nous épauler dans cette belle aventure. Comme vous le savez déjà, le thème sera la reconnaissance !

De qui, me direz-vous ? Eh bien, de nos partenaires, nos collaborateurs et enfin, des commerçants qui au fil du temps ont su s'adapter à votre handicap en prenant soin de bien vous comprendre avant de vous proposer quoi que ce soit.

DANS CETTE ÉDITION

Anniversaires des membres	3
Dernières nouvelles	3
Vie associative :	
• Nouvelle carte de membre	4
• Activité – hiver 2025	4
• Activités de reconnaissance	8
Aide et entraide :	6
• Stratégie de communication	8
Projet de recherche	9
Devenir membre	10
Suivez-nous sur Facebook	10

À ce titre, nous vous demanderons de réfléchir aux commerces (salon de coiffure, audioprothésistes, salles de spectacles, restaurants, etc.) qui ont su combler vos attentes et respecter vos limites auditives en créant pour vous un espace adapté.

Donc, commencer à y penser, notez les noms qui méritent notre reconnaissance, et ce, dès maintenant, nous vous reviendrons avec ça sous peu.

Rémy-Noël Poulin



Du nouveau au conseil d'administration

En janvier dernier, lors de la réunion du conseil d'administration, à l'unanimité les membres ont procédé à la cooptation de madame Kathleen Pellerin qui vient ainsi combler l'un des deux postes restés vacants depuis l'AGA 2024.

Madame Pellerin est malentendante ; la mission de l'APDA est donc l'une des raisons qui l'ont interpellé lorsqu'elle a su que nous étions à la recherche d'administrateurs. Son intérêt est aussi motivé par le fait que c'est sa grand-mère maternelle qui a créé le RDSRQ, section Beauce devenu plus tard l'AMQ puis l'APDA en 2012.

Madame Pellerin a une entreprise de gestion et exploitation immobilière résidentielle. Elle fait aussi un retour aux études. En dépit d'un horaire plus que chargée, elle souhaite s'impliquer et mettre son expérience et son bagage de vie à contribution, au bénéfice de l'APDA.

Du nouveau dans l'équipe BIENVENUE ÉMILE !

Le 3 février dernier, s'est joint à l'équipe, Émile Bilodeau, étudiant au collège Mérici qui effectue un stage dans le cadre de ses études dans le Programme Techniques d'éducation spécialisée.

Son travail chez nous à l'APDA, consiste actuellement à se familiariser avec les processus encadrant le Service D'une Oreille à l'Autre. Il se prépare donc à exercer ses connaissances tout particulièrement auprès des participants et participantes à DOA. Travaillant à nos côtés à raison de deux jours par semaine, il est présent les lundis et mardis. Son stage est prévu se terminer au mois de mai prochain.



Reconnu pour sa persévérance, il possède déjà un bon bagage d'expériences découlant d'autres stages mais aussi de son travail auprès d'une maison des jeunes. Créatif et enthousiaste, on a appris qu'il a aussi des talents de musicien.

Nul doute que son séjour au sein de notre organisation lui apportera d'inestimables connaissances. Nous lui souhaitons une expérience des plus fructueuses.

ANNIVERSAIRES

Vous désirez que l'on souligne votre anniversaire ? Il n'est jamais trop tard pour ce faire. Mentionnez-le nous par courriel le cas échéant.

L'équipe vous souhaite...

Nous sommes heureux de prendre quelques lignes sur ce modeste papier, pour exprimer en chœur, notre affection à nos membres célébrant leur anniversaire au cours de ce deuxième mois de l'année.

C'est votre fête ... C'est la fête !

Février

Roland Bouchard

À vous qui l'avez déjà célébré et à vous qui le célébrerez en toute discrétion, nous souhations aussi ...

Joyeux anniversaire !

Dernières nouvelles

D'UNE OREILLE À L'AUTRE

Par Rémy-Noël Poulin

Une visite motivante que celle du 3 février dernier alors que je suis allé rencontrer les étudiants et étudiantes du département d'audioprothèse du Cégep de La Pocatière ; des jeunes intéressés et intéressants !

J'ai présenté à cette nouvelle cohorte qui nous étions, ce que nous faisons et où nous nous en allons. Comment ? Tout simplement en leur démontrant la résultante concrète de leurs inestimables apports. J'ai vu des torses se gonfler de fierté car, oui, ce qu'ils font est concret pour les personnes malentendantes. J'ai également



rencontré l'équipe professorale, laquelle était plus qu'enthousiaste à poursuivre notre collaboration. À cette occasion, ils m'ont proposé des avenues possibles et des alternatives à notre projet de déploiement, et ce, tout en m'indiquant les obstacles et les pièges pouvant se retrouver sur notre route. Sur le chemin du retour, j'ai beaucoup cogité et ma réflexion s'en est trouvée agrandie.

ReQIS FÊTE SES 50 ANS L'un des nôtres à l'honneur

Quoi de mieux, afin de souligner dignement l'anniversaire de notre partenaire, que de se déplacer à Québec afin d'interviewer M. Gilles Nolet à propos de sa grande implication auprès du Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes que ce soit comme membre, bénévole ou encore administrateur.



Mme Lucie Nault, la directrice générale de l'organisme a mené cet entretien d'une main de maître tandis que, sans surprise, M. Nolet a répondu avec aisance. Il faut dire qu'il n'en était pas à sa première entrevue.

La vidéo réalisée à cette occasion sera présentée lors de la soirée anniversaire de ReQIS en plus de se retrouver sur leur plate-forme web.

Vie associative

Notez que toutes nos activités sont sujettes à changement et que d'autres pourraient s'ajouter. Surveillez nos infolettres.

FÉVRIER

- Les lundis **3, 10, 17 et 24** février à 13 h 15 - **Lundi de l'amitié**, jeux variés selon vos intérêts ; prenez un siège et jouez ! S'il-vous-plaît, veuillez confirmer votre présence avant 11h00.
- Les mardis **11, 18 et 25** février à 13 h 15 à l'APDA - **Café-rencontre et lecture labiale** avec Mme Lise Pelletier – 2 places disponibles
- Les mercredis **5, 12, 19 et 26** février à 13 h 30 - CHANGEMENT ; l'activité aura lieu au Pavillon du Jardin (5295, rue des Violettes, entrée à l'arrière) Programme d'activité physique **VIEACTIVE** avec Michelle Fontaine
- Les jeudis **13, 20 et 27** février à 13 h 15 à l'APDA - **Café-rencontre et lecture labiale** avec M. Gilles Boisclair - 2 places disponibles
- Les vendredis **14 et 28** février à 13h30 - **Atelier informatique** avec Bruno Lavoie

ACTIVITÉS SPÉCIALE - REPRISE D'ACTIVITÉ :

- Le jeudi **27 février** à 18 h 30 à l'APDA - Séance d'information sur **Les mandats en cas d'incapacité et mourir dans la dignité** avec Rémy-Noël Poulin, avocat médiateur

MARS

- Les lundis **sauf le 17 mars (activité spéciale)** à 13 h 15 - **Lundi de l'amitié**, jeux variés selon vos intérêts, confirmez votre présence avant 11h00 prenez un siège et jouez !
- Chaque mardi à 13 h 15 à l'APDA - **Café-rencontre et lecture labiale** avec Mme Lise Pelletier
- Les mercredis **5, 12, 19 et 26 mars** à 13 h 30 Pavillon du Jardin (5295, rue des Violettes, entrée à l'arrière) Programme d'activité physique **VIEACTIVE**
- Chaque jeudi à **13 h 15** à l'APDA - **Café-rencontre et lecture labiale** avec M. Gilles Boisclair
- **Les vendredis 14 et 28 mars** à 13h30 – **Atelier informatique** avec Bruno Lavoie

ACTIVITÉ SPÉCIALE- NOUVEAUTÉ

- **Le lundi 17 mars** à 13 h 30 à l'APDA - Séance d'information **Survol des mesures fiscales et programmes** par Mme Pascale Pilon, Directrice générale de l'organisme **Finautonome**

Conférence

Le 17 mars à 13:30

Finautonome

En collaboration avec l'Association des personnes avec une déficience de l'audition

Survol des mesures fiscales et programmes

Nous aborderons toutes les étapes importantes pour accéder aux aides financières offertes par les deux paliers de gouvernement. La session inclura un moment d'échange pour vous permettre de poser vos questions.



AVRIL

- Chaque lundi à 13 h 15 - **Lundi de l'amitié**, jeux variés selon vos intérêts, confirmez votre présence avant 11h00 prenez un siège et jouez !
- Les mardis à 13 h 15 à l'APDA, jusqu'au 22 avril - **Café-rencontre et lecture labiale** avec Mme Lise Pelletier
- Chaque mercredi à 13 h 30 Pavillon du Jardin (5295, rue des Violettes, entrée à l'arrière) Programme d'activité physique **VIEACTIVE**
- Les jeudis à 13 h 15 à l'APDA, jusqu'au 24 avril - **Café-rencontre et lecture labiale** avec M. Gilles Boisclair
- Les vendredis **11 et 25** avril à 13h30 – **Atelier informatique** avec Bruno Lavoie

ACTIVITÉ SPÉCIALE :

- **Sortie à la cabane à sucre** - Date et lieu à préciser

Aide et entraide

Séance d'information à l'intention des personnes handicapées

Par : Michelle Fontaine, animatrice à la vie associative

Nous sommes très heureux d'avoir eu accès à une séance d'information sur les crédits d'impôts pour les personnes vivant avec des incapacités, offerte en présentiel par M. Denis Renaud, Agent de la visibilité, de l'Agence du revenu du Canada, le 12 février dernier, en soirée. Saviez-vous qu'en tant que malentendant, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt ? Il s'agit de demander à votre médecin de compléter le **formulaire T2201** (Fédéral : [t2201-fill-23f.pdf](#)) de même que le **formulaire TP752.0.14** (Provincial L [TP-752.0.14 \(2012-01\)](#))

- Dans la section no 2 du formulaire **T2201**, dans la case : fournissez des détails : indiquez voir annexe (qui sera votre lettre). Faites de même dans le formulaire provincial ;
- À la section 3 dudit formulaire **T2201**, vous pouvez demander que le gouvernement redresse vos déclarations précédentes pour toutes les années visées
- Dans une lettre qui accompagne vos formulaires qui seront adressés directement au gouvernement, mentionnez que vous désirez qu'il procède rétroactivement à la date de votre handicap (maximum 7 ans en arrière) **mais seulement en ce qui concerne la présente demande en lien avec ledit handicap et rien d'autre ;**

- Pour « plus » d'impact, accompagnez ces formulaires d'une deuxième lettre exposant vos divers problèmes et difficultés que vous remettrez également au médecin. Cela lui donnera une bonne base afin d'appuyer son diagnostic ;
- Puis, faites assermenter le tout par un commissaire à l'assermentation avant de faire parvenir vos demandes aux deux paliers de gouvernements ;
- Mais avant tout, demandez à votre comptable ou à votre fiscaliste avant de se faire afin de ne pas vous pénaliser.

M. Renaud déplore que peu de gens savent qu'il existe une panoplie de services et qui croient, à tort, qu'ils n'ont pas droit à l'aide dont ils ont besoin dans leur cas.

Or mis les nombreux sujets abordés lors de cet événement : Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) ; Crédit canadien pour aidants naturels (CCAN) ; Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) ; Déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées, etc. ; le conférencier a donné beaucoup d'informations que nous ignorions comme de nous renseigner sur le Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) pour vous ou un proche en situation de handicap.

En effet, les personnes de moins de 49 ans peuvent contribuer à un Régime d'épargne retraite pour un montant maximal de 1000,00\$ par année, jusqu'à concurrence de 20,000\$ pour la durée de sa vie.

M. Renaud nous a rappelé l'importance de se méfier des arnaqueurs qui se font passer pour l'ARC. Si vous avez des doutes au sujet d'un appelant, soyez vigilant, **ne donnez pas vos renseignements personnels**, quitte à raccrocher la ligne. Vérifier vos renseignements dans Mon dossier ou appelez l'ARC. Pour savoir à quoi vous attendre si l'ARC communique avec vous, allez à canada.ca/impots-prevention-fraude.

Lors de cette rencontre, quelques invités de l'organisme Alpha Sourds se sont joint à nos membres pour bénéficier des précieux conseils de M. Renaud. Notre conférencier a répondu à des questions très ciblées et tous ont été ravis des informations obtenues.

Voici quelques ressources supplémentaires :

- [Documents de visibilité à imprimer et à distribuer – Canada.ca](#)
Des fiches d'information, des affiches et des vidéos sur les prestations et les crédits fiscaux. L'enregistrement d'une webémission similaire est également disponible ici.
- [Ressources pour soutenir les collectivités – Canada.ca](#)
Afin de trouver les renseignements appropriés, il suffit de filtrer vos choix selon le public cible.
- [Prestations, crédits, déductions et soutien fiscaux – Canada.ca](#)
Pour obtenir des renseignements sur les prestations, les crédits et les déductions ainsi que du soutien lié à l'impôt.

- [Comprendre vos impôts – Canada.ca](#)
Outil d'apprentissage en ligne pour vous aider à en apprendre davantage sur les impôts et vous permettre de produire votre déclaration par vous-même.
- [Comptoirs d'impôts gratuits – Canada.ca](#)
Renseignements sur le Service d'aide en impôt- Programme des bénévoles (SAIPB), y compris sur la façon de faire remplir votre déclaration de revenus à un comptoir d'impôts gratuit et sur les emplacements des comptoirs d'impôts gratuit.

Des nouvelles du Comité accessibilité de l'APDA

Par Diane Périgny, membre du comité

Les membres du Comité accessibilité — Guylaine Gravel, Diane Périgny, Sylvie Tremblay, Marie-Luce Bellemare et moi-même — se sont réunies pour la troisième fois le 27 novembre dernier. Chacune avait comme responsabilité de répertorier ses stratégies de communication dans un domaine choisi par elle. De mon côté, j'ai décidé de vous faire part de mes stratégies concernant l'utilisation du téléphone.

MES STRATÉGIES DE COMMUNICATION

De nos jours, il est difficile d'imaginer pouvoir communiquer sans téléphone. Pour plusieurs malentendants, l'utilisation d'un cellulaire est une option intéressante, car nous sommes souvent handicapés quand il s'agit d'entendre notre interlocuteur à l'aide d'un téléphone filaire.

Le cellulaire offre de nombreux avantages

- C'est un mini-ordinateur.
- Le cellulaire permet d'avoir une communication directe avec notre interlocuteur en nous envoyant les sons directement dans nos oreilles. Nous entendons alors dans nos deux oreilles, ce qui est un gros avantage pour nous. L'audioprothésiste peut, au besoin, nous montrer comment appairer notre cellulaire à nos prothèses auditives.
- Il est également possible d'appeler une personne via une application telle FaceTime, ce qui est un atout majeur lorsque nous n'entendons pas bien : nous avons alors l'opportunité de voir notre interlocuteur et d'utiliser les stratégies de lecture labiale.

Frais reliés à l'achat et à l'utilisation

En plus des frais occasionnés par l'achat de l'appareil lui-même, il y a bien évidemment le coût de l'abonnement mensuel aux différentes compagnies téléphoniques. Ces forfaits peuvent être assez dispendieux, selon l'option choisie.

Réductions pour malentendants

Cependant, toutes ces compagnies, que ce soit Vidéotron, Bell, Rogers, Fido, Telus, Koodo ou Virgin, ont un département " Accessibilité " où les personnes avec une perte auditive peuvent bénéficier de rabais, parfois substantiels. Il ne faut donc pas hésiter à entrer en communication avec ces compagnies. Si certains employés ne semblent pas être au courant qu'il est possible d'avoir accès à une réduction, il convient d'insister pour être transféré au département " Accessibilité ", dont le personnel est au fait des réductions offertes. Personnellement, j'ai maintenant droit à une réduction de 20\$ par mois. J'apprécie ce rabais!

Diane Périgny

En collaboration avec Marie-Luce Bellemare

MEMBRES DU COMITÉ ACCESSIBILITÉ

Projet de recherche

Invitation à participer à un projet de recherche

Par : Michelle Fontaine, animatrice à la vie associative

Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Alexis Whittom, M. Sc. Doctorant en psychologie, Laboratoire de recherche en perception multisensorielle et auditive, Centre de recherche CERVO Université Laval, pour une séance d'information sur un projet de recherche dédié aux personnes malentendantes, le 28 janvier dernier.

À la suite de la présentation de M. Withom, Mme Marie-Luce Bellemare, membre du comité Accessibilité, nous a fait part qu'elle a elle-même participé à ce projet de recherche en 2023 et elle encourage vivement tous les membres à s'y inscrire.

Nous rappelons que ce projet de recherche vise à évaluer l'impact de la participation à des activités individuelles en ligne sur diverses dimensions de la qualité de vie pour les personnes malentendantes porteurs d'appareils auditifs.

Ce projet du MAPLab au Centre de recherche CERVO propose des ateliers individuels, réalisés à domicile sur la plateforme Zoom, comprenant des sessions de piano, d'écoute musicale guidée et de discussions, afin d'explorer leur influence sur votre qualité de vie.

Si vous souhaitez participer, veuillez communiquer avec l'équipe du MAPLab :

Maplab.cervo@gmail.com / Ou par téléphone : 418 663-5741 poste 28701



Devenir membre

Adhérer à l'APDA pour...

- ❖ Sortir de son isolement en rencontrant des personnes qui vivent une réalité similaire à la sienne.
- ❖ Avoir accès à de l'information, à des services et à des activités qui peuvent apporter des solutions à ses difficultés et ainsi améliorer sa qualité de vie.
- ❖ Permettre à notre association de poursuivre ses mandats d'information, de sensibilisation et de défense des droits des personnes aux prises avec une surdité.
- ❖ Soutenir les personnes vivant avec une déficience de l'audition.



Comment devenir membre?

- ✓ Remplir le formulaire d'adhésion, puis,
 - ✓ Payer la cotisation au coût identifié aux différentes catégories selon la tarification adoptée par l'AGA:
 - par chèque à l'attention de : APDA, 7755, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1;
 - par PAYPAL via le site web : www.apda.ca/devenir-membre;
 - par carte de crédit, via le site web, en cliquant sur le bouton et le type de *membership*.
- Pour devenir membre [Cliquez ici](#)

L'APDA toujours en ligne

Soyez branchés ! Restez informés !

Si ce n'est pas déjà fait, abonnez-vous à notre page Facebook pour tout savoir sur nos activités et connaître les dernières nouvelles. N'hésitez pas à la faire connaître de votre entourage. Cliquez, aimez, commentez, partagez !

Vous pouvez accéder directement à notre page Facebook en cliquant sur l'icône ici-bas.



info@apda.ca ❖ 1-855-675-4662 ❖ www.apda.ca
7755, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1H 2Y1